



## Réforme des concours enseignants et CPE : l'incertitude budgétaire non gérée est intolérable

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le 18 décembre que dans l'état actuel du budget (pas de PLF voté à ce jour), la mise en œuvre des nouveaux concours de recrutement des enseignant·es et CPE (à Bac+3) n'était pas assurée pour la session 2026.

À deux mois des épreuves du concours, cette annonce fait l'effet d'un coup de tonnerre pour les 88 000 étudiant·es qui se préparent actuellement. Ces candidat·es, et les enseignant·es qui assurent les préparations, se retrouvent dans une situation totalement intenable ! Ils et elles sont déstabilisé·es car plongé·es dans l'incertitude au moment où au contraire il faudrait qu'ils et elles puissent travailler en toute sérénité.

Cette situation est inacceptable, surtout lorsqu'elle est provoquée par un gouvernement qui prétend restaurer « l'attractivité du métier ».

Le gouvernement a engagé la décision d'une réforme et de nouveaux concours sans réelle concertation en amont de la présentation du projet et sans même la garantie de la faisabilité réelle.

Il faut arrêter de jouer avec l'avenir des étudiant·es et des personnels, et la charge de travail des personnels, déjà malmené·es par le rythme de cette réforme qui ne cesse de se complexifier.

En tout état de cause, le gouvernement ne peut pas s'en tenir à une simple suppression alors même que dans certaines disciplines, il n'y a pas de concours M2 prévus, ce qui voudrait dire qu'elles n'auraient aucun recrutement !

Les étudiant·es ne doivent pas pâtir de ce contexte. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités pour garantir l'avenir de ces étudiant·es.

Paris, le 13 janvier 2026